



Personne âgée de minimum 18 ans
amenée à conduire une nacelle
PEMP du groupe A et B



2 à 3
jours



Intra-établissement



Remise d'une
attestation individuelle
de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances en conduite sécuritaire de plateforme élévatrice mobile de personne
- Être en mesure de réaliser les contrôles préalables à l'utilisation et les opérations de maintenance courantes d'une nacelle PEMP
- Permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite, de prévenir d'éventuels risques d'accidents du travail et de respecter la réglementation en vigueur

PRÉREQUIS

- Lire et écrire le français
- Être reconnu apte par la médecine du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : SE FAMILIARISER AVEC LA RÉGLEMENTATION ET LES TEXTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Identifier les acteurs de la prévention des risques (contrôle technique, CARSAT, médecine de travail, inspection du travail)
- Comprendre les rôles et les responsabilités des différents intervenants dans l'organisation de la conduite
- Maîtriser les fondamentaux de la législation régissant l'utilisation des PEMP
- Contrôle de l'état de la plateforme
- Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité

MODULE 2 : COMPRENDRE LA CLASSIFICATION ET LA TECHNOLOGIE DES PLATEFORMES ÉLÉVATRICES DE PERSONNEL

- Identifier les différents types de nacelles PEMP, connaître leurs caractéristiques et leur technologie
- Savoir comment fonctionnent les dispositifs de sécurité
- Placer le PEMP en fonction du travail et de l'environnement
- Disposer le balisage et la signalisation
- Être capable de positionner la plateforme de travail sur une surface plane et verticale
- Maîtriser les stabilisateurs
- Positionner la plateforme élévatrice en position transport

MODULE 3 : APPRENDRE À CONDUIRE LES ENGINS EN TOUTE SÉCURITÉ

- Déterminer les principaux risques relatifs à l'utilisation de l'engin
- Apprendre les règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Circuler sur différents types de sols
- Être apte à circuler avec la plateforme de travail en élévation
- Respecter la signalisation de circulation
- Assurer les manœuvres avec précision et souplesse
- Les commandements du surveillant au sol

MODULE 4 : MANOEUVRES DE SECOURS ET DÉPANNAGE

- Contrôle de l'état de la plateforme
- Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Dépanner la machine depuis le sol
- Utiliser le poste de secours

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative : démonstrations, échanges d'expériences et exercices pratiques sur des plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) correspondant aux catégories concernées par la recommandation R486
- Les participants acquièrent les connaissances réglementaires relatives à la conduite en sécurité, aux responsabilités du conducteur, aux risques liés aux travaux en hauteur ainsi qu'aux vérifications préalables à l'utilisation des équipements
- Les séquences pratiques permettent de réaliser les contrôles avant prise de poste, de maîtriser les commandes, les déplacements, les manœuvres d'élévation et de positionnement, ainsi que les procédures de mise en sécurité et de secours
- Les mises en situation sont réalisées dans des conditions proches de l'environnement professionnel afin de développer les compétences nécessaires pour utiliser les PEMP en toute sécurité, dans le respect des règles de prévention et des consignes de l'entreprise
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à identifier les risques liés aux travaux en hauteur, à effectuer les vérifications avant utilisation, à conduire et manœuvrer une PEMP en toute sécurité, à respecter les capacités et limites d'utilisation de l'équipement, à mettre en œuvre les dispositifs de sécurité et à appliquer les procédures de l'entreprise
- Une évaluation théorique et une évaluation pratique permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la conduite des PEMP
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR

- Formateurs experts en conduite d'engins

